

Programme d'Excellence *ClerVolc* du Centre International de Recherche 4 (CIR-4)

Appel à projets pour l'année 2023

Date limite de soumission: le 15 décembre 2022

Comme chaque année, *ClerVolc* invite des projets ambitieux, abordant des questions fondamentales ou des développements novateurs, pour l'étude du volcanisme. Les demandes inter-partenaires sont encouragées. Il est important d'identifier dans lesquels des 7 programmes de *ClerVolc* s'inscrit votre projet (voir <https://drive.uca.fr/f/b040b7aacb8f40908e93/?dl=1>). Des réunions sont organisées pour que chacun puisse présenter ses projets et pour promouvoir les échanges entre les participants/partenaires.

Les projets seront structurés ainsi : (1) problématique scientifique, (2) objectifs, (3) travaux proposés, (4) livrables. Les parties 1 à 4 ne doivent pas dépasser 4 pages. (5) Liste des participants et leur rôle dans le projet, (6) Calendrier, (7) budget, (8) listes de vos publications en relation avec le projet et (9) liste des publications issues de vos projets *ClerVolc* des 5 dernières années. (10) Liste de toutes vos demandes de financement en cours (INSU, ANR, etc.) et des financements obtenus au cours des 2 dernières années (même s'ils ne concernent pas le projet soumis).

Le budget doit inclure tous les frais pour assurer le succès du projet (sauf publications). Il peut s'étaler sur 1, 2 ou 3 ans. Les demandes doivent être justifiées, en particulier pour les moyens humains.

Les porteurs de projets financés les années précédentes pour 2 ou 3 ans sont invités à soumettre un court rapport (2 pages), une mise à jour de la demande pour 2023, et le projet d'origine en attaché.

Dans le cas d'un projet partiellement financé par d'autres organismes (cofinancement), le projet reportera la globalité des objectifs scientifiques et détaillera le plan de cofinancement.

Chaque projet peut émerger à plusieurs points de la liste reportée ci-dessous. Par exemple; une demande de thésard incluant des coûts de fonctionnement et une participation à conférence relève des points (1), (4) et (9). Les petits projets qui ne contiendraient par exemple qu'une "*participation à Congrès*" pourront utiliser un format allégé à quelques pages. La répartition des crédits de *ClerVolc* entre les différents types de projet se fera à la discrétion du *Comité de Pilotage*.

Les différents types de projet ouverts à financement:

1. **Projet "classique"**. Fonctionnement, expérimentation, analyses, petits équipements, ...
2. **Demande d'équipement**. Pour équipements >25 k€
3. **Demande de moyen humain: ingénieur CDD** (<6-8 mois)
4. **Demande de moyen humain: Thésard** (3 ans)
5. **Demande de moyen humain: Post-Doc** (2 ans) ayant comme expertise première celles des partenaires de *ClerVolc* hors LMV.
6. **Demande de décharge d'enseignement**; typiquement 1/3 de service (64h), en priorité pour les enseignant-chercheurs ayant un service quasi-complet (renouvelable 1 an éventuellement).
7. **Projet de Chercheur Invité**. Un projet "*classique*" pourra être porté par un "*Chercheur Invité*" français ou étranger. Il/elle devra réaliser des travaux de recherches significatifs à l'UCA, en collaboration avec des membres de *ClerVolc* (éligible : Transport, hébergement, expérimentation, analyses, ...).
8. **Soutien pour Organisation d'un Workshop**
9. **Demande de Participation à un congrès international**
10. Les **Post-Doc Fellow** (2 ans) font parallèlement l'objet d'un appel international. L'objectif est d'apporter une expertise originale à *ClerVolc* et/ou renforcer un axe de recherche en fort développement.

Les projets sont à envoyer à denis.andrault@uca.fr avant le 15 décembre 2022 pour une évaluation par le *Comité de Pilotage* courant Janvier 2023.

Les projets à coloration "risque volcanique" pourront être déposés dans un seul des deux programmes *ClerVolc* ou *Risque-CIR-4*. La demande sera éventuellement réorientée vers le programme le plus approprié.